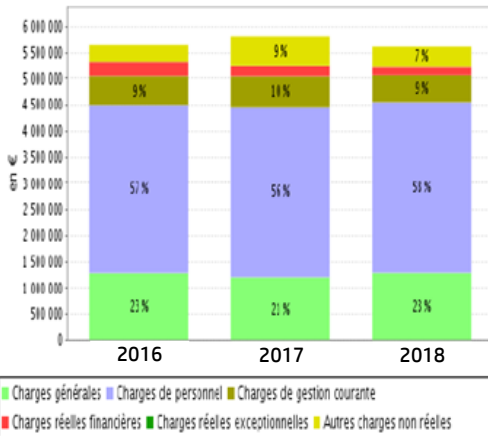
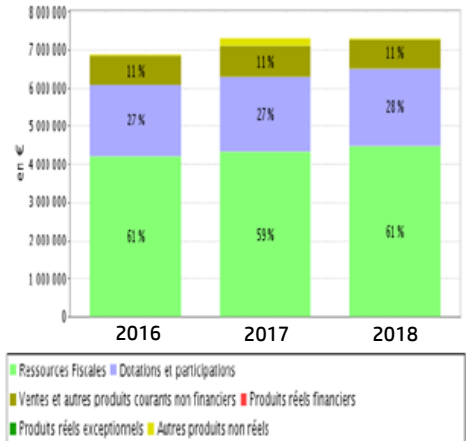


## BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE 2016 À 2018

STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

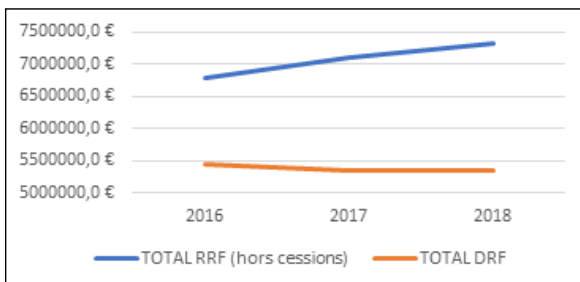


### Evolution du Résultat de fonctionnement

de 2016 à 2018 + 32%

	2016	2017	2018
Recettes de fonctionnement	6 985 891 €	7 427 278 €	7 443 001 €
- Dépenses de fonctionnement	5 739 549 €	5 885 766 €	5 716 219 €
= Résultat fin d'année	+ 1 246 342 €	+ 1 541 512 €	+ 1 726 782 €

### Equilibres financiers



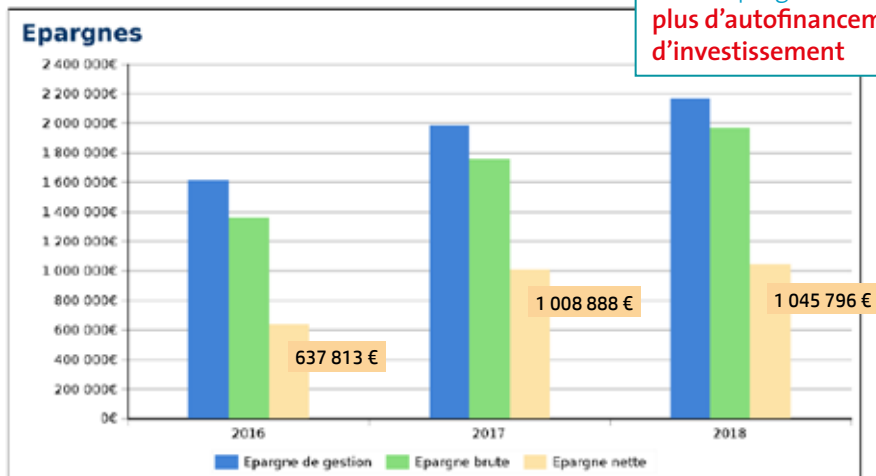
Évolution des Dépenses de fonctionnement **maintenue au niveau de 2016**

Évolution des Recettes de fonctionnement **en nette progression**

	2016	2017	2018
Recettes Réelles de F. (hors cessions)	6 790 312 €	7 103 597 €	7 315 595 €
moins Dépenses Réelles de F.	5 428 569 €	5 344 383 €	5 344 770 €
= Epargne Brute	+1 361 743 €	+1 759 214 €	+1 970 825 €

## Évolution de la capacité d'épargne

Plus d'Épargne nette =  
plus d'autofinancement  
d'investissement



**Epargne de gestion** = recettes moins dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

**Epargne brute** = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière.

**Epargne nette** = Résultat de l'épargne brute déduite du remboursement du capital de la dette, affecté au financement des dépenses d'équipement (acquisitions, études et travaux).

## Dépenses d'Équipements

**7,4 Millions en 3 ans**

Objet	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CUMUL
<b>Enfance jeunesse</b>	<b>105 601 €</b>	<b>905 418 €</b>	<b>88 070 €</b>	<b>1 099 089 €</b>
Ecoles	40 317 €	170 869 €	56 217 €	267 403 €
Services périscolaires et extrascolaires	25 248 €	11 750 €	12 082 €	49 080 €
Prog Espace Périscolaire rue des Sports	40 036 €	722 799 €	19 771 €	782 606 €
<b>Culture</b>	<b>34 343 €</b>	<b>69 403 €</b>	<b>26 870 €</b>	<b>130 616 €</b>
<b>Activités associatives</b>	<b>78 785 €</b>	<b>1 113 364 €</b>	<b>225 049 €</b>	<b>1 417 198 €</b>
Salles municipales	34 950 €	67 819 €	113 546 €	216 315 €
Terrains de sport et divers	43 835 €	102 140 €	86 677 €	232 651 €
Prog Halle de tennis		943 405 €	24 826 €	968 232 €
<b>Matériel Centre Technique Municipal</b>	<b>118 565 €</b>	<b>141 002 €</b>	<b>109 913 €</b>	<b>369 480 €</b>
<b>Administration Générale</b>	<b>352 476 €</b>	<b>572 990 €</b>	<b>119 963 €</b>	<b>1 045 429 €</b>
Administration Générale	75 808 €	95 203 €	90 730 €	261 741 €
Acquisitions de foncier	219 395 €	447 766 €	9 058 €	676 219 €
Sécurité, Hygiène et Accessibilité	57 273 €	30 021 €	20 174 €	107 468 €
<b>Habitat (logements aidés)</b>	<b>53 682 €</b>	<b>40 500 €</b>	<b>205 000 €</b>	<b>299 182 €</b>
<b>Développement Urbain et Durable</b>	<b>960 188 €</b>	<b>737 419 €</b>	<b>1 319 864 €</b>	<b>3 017 471 €</b>
Bourg, développement urbain	174 459 €	112 484 €	36 795 €	323 737 €
Voirie réseaux divers	785 729 €	624 936 €	1 283 069 €	2 693 734 €
<b>TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>1 703 640 €</b>	<b>3 580 096 €</b>	<b>2 094 729 €</b>	<b>7 378 465 €</b>

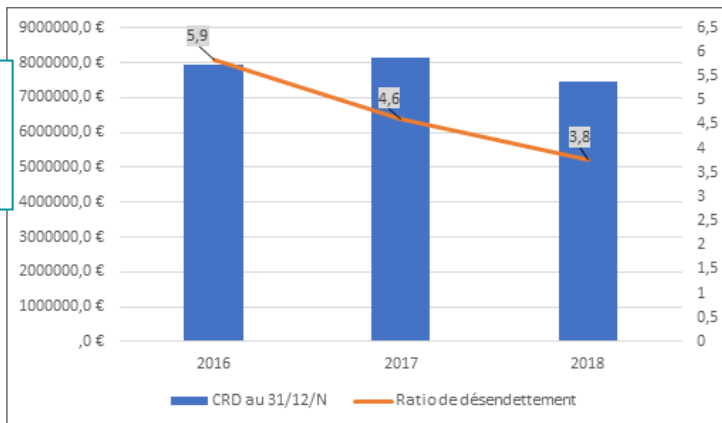
# Supplément financier (suite)

## Endettement

	2016	2017	2018
Dettes/hab. au 31/12	1 116 €	1 140 €	1 027 €

Dettes et ratio de désendettement de 6 ans en 2016 à 4 ans en 2018

Une commune avec un ratio supérieur à 10 ans est en difficulté pour investir de nouveau.



## BUDGET VOTÉ POUR 2019 : 12,4 MILLIONS €

Dépenses et Recettes de Fonctionnement **équilibrées à 7 255 000 €.**

**Sans augmentation des taux communaux de fiscalité** **3 687 000 € de produit fiscal (foncier et habitation).**

Un virement vers l'investissement prévu à **1 300 000 € (soit + 50 000 € par rapport à 2018).**

Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à **5 160 000 €.**

L'endettement **sera inférieur à 1 024 €/habitant fin 2019.**

La ville entend rembourser 936 000 € de capital.

Il est inscrit pour le financement des dépenses d'équipement un volume d'emprunt d'équilibre de 975 000 €.

Dépenses d'Équipements prévus en 2019 **3 400 000 € d'investissement.**

### Ces dépenses comprennent principalement :

- **1 840 000 €** en programme de voirie et réseaux dont :
  - » **720 000 €** prog. Réaménagement entrée de ville 2ème phase
  - » **300 000 €** prog. Liaison des deux bourgs
- **384 000 €** pour le prog. Rénovation énergie école François Rouxel

## Expression libre | Groupe majoritaire

Les 9 et 29 mars dernier, nous avons présenté à l'assemblée municipale les résultats de l'année 2018 et adopté les comptes administratifs correspondants, débattu des orientations budgétaires pour 2019 et voté le budget de l'année à venir.

**La ville affiche une bonne santé financière fin 2018, reflet d'une politique responsable, qui permet de poursuivre le développement de la ville en continuant à investir sans avoir besoin d'augmenter les impôts.**

L'année 2018 se termine par des excédents de fonctionnement très satisfaisants de 1 726 000 € en forte amélioration à nouveau par rapport aux années précédentes. Ainsi, depuis 2014, **ceux-ci n'ont pas cessé de progresser d'année en année et ont même plus que doublé en 5 ans engendrant 890 K€ de trésorerie supplémentaire disponible en 2018 par rapport à 2013. C'est une garantie pour l'avenir de pouvoir autofinancer une partie des investissements.** Ces bons résultats nous ont permis d'investir davantage en équipements et en voirie, avec un très faible recours à l'emprunt et avec le souci permanent d'apporter au quotidien à nos concitoyens un service public de qualité à un coût raisonnable. De surcroît, **notre capacité de désendettement baisse à 3.8 années fin 2018 contre 7.48 années fin 2013.**

Et pourtant, nous n'avons pas augmenté les impôts depuis le début de notre mandat malgré un contexte contraint par l'état (baisse des dotations de 148 000€ chaque année depuis 2015 pour notre commune) et incertain concernant l'impact de la réforme de la taxe d'habitation. Compte tenu de l'entretien général de la voirie qui n'avait pas été priorisé au cours des mandats précédents, nous avons dû engager 60 % de notre budget d'investissement en 2018. La commune déléguée Tréméloir n'a pas été oubliée puisque 205 000€ d'investissements y ont été réalisés dont 68 000€ pour la rénovation de la salle Tremlez. Le déficit de la section d'investissement de 788 000€ ne cache pas une insuffisance d'emprunt comme le prétend l'opposition (qui affichait un déficit de 743 000€ fin 2013 !). Au contraire, le solde 2018 des deux sections budgétaires fonctionnement et investissement, proche de la trésorerie disponible fin 2018, est positif de 943 000€ (1 731 000€ - 788 000€). Fin 2013, celui-ci était seulement de 121 000€ !

S'agissant de 2019, les orientations retenues visent, comme les années passées, à maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement afin de permettre de dégager les capacités d'investissements nécessaires. Pour cette dernière année complète du mandat, nous vous proposons un budget d'investissement ambitieux et continus **de donner la priorité à l'amélioration de la voirie**, en budgétant une enveloppe de 1 790 000€. Nous terminerons notamment les travaux rue de Saint Briec dans le but d'avoir une entrée de ville attirante et attractive, ainsi que la réfection de la voirie entre les deux bourgs. Nous procéderons au changement du chauffage et de la ventilation à l'école primaire François Rouxel, devenus obsolètes, afin d'améliorer le confort des enfants et des professeurs des écoles mais aussi de diminuer l'empreinte énergétique. Nous installerons également le système de vidéo-protection, relookerons les extérieurs des salles municipales avec quelques aménagements intérieurs et terminerons les abords du city stade.

## Expression libre | Groupe minoritaire

Le budget 2019, le dernier de cette mandature compte peu de projets d'envergure et c'est assez classique. Toutefois, il appelle plusieurs remarques. **Nous approuvons :**

- l'augmentation de 5% des subventions aux associations. Elles sont les bienvenues en particulier après la baisse de 10% que certaines avaient subie en 2015.
- les investissements conséquents pour la réfection de la voirie malgré l'occasion ratée de réfléchir à la continuité des déplacements doux et à leur sécurisation,
- la poursuite des travaux d'isolation et de chauffage à l'école publique F Rouxel, mais nous nous étonnons qu'aucune étude comparative ait été réalisée sur des énergies alternatives au gaz,
- la volonté affichée d'accroître la part du bio à la cantine, mais le rythme est lent !

**Mais sommes en désaccord sur les dossiers fondamentaux suivants :**

la gestion des personnels avec la suppression au fil de l'eau de postes de cadre A et le report de la charge de travail sur des personnels de catégorie B, cela dans le but de réaliser des économies de fonctionnement.

la politique sécuritaire avec un dispositif de vidéo-surveillance pour une somme de 131 000 euros. Dans une des communes les plus sûres du département, nous persistons à dire qu'il y avait mieux à faire avec cette somme. Indiquons que le dispositif a évolué : 23 caméras annoncées au conseil municipal en mai, un appel d'offre pour 33 , M Le Maire en cite 40 dans la presse, au final 35 seront installées. Quels élus étaient au courant de ces multiples changements ? certainement pas ceux de l'opposition !

Le déficit de la section d'investissement du budget principal s'accroît d'année en année atteignant un déficit cumulé de 788 311 euros. La majorité s'entête dans son refus à ne pas recourir suffisamment à l'emprunt dans le seul but de pouvoir afficher une dette stable. Même le comptable public présent au CM a interrogé ce choix qui pourrait devenir problématique en cas d'imprévu.

Pour terminer revenons sur la dette : au 30/09/14 la dette s'élevait à 6 410 000 euros et correspondait aux nombreux investissements réalisés par la majorité précédente. La situation n'était donc pas la catastrophe décrite dans l'audit commandé par l'actuelle majorité car sinon Pordic n'aurait pas pu absorber la dette de Tréméloir ni continuer la politique de travaux engagée. Aujourd'hui la dette est de 7 445 849 euros soit 1019 euros par habitant, situation analogue aux communes équivalentes.

Au-delà, notre préoccupation repose aujourd'hui sur la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat conjuguée à la suppression de la taxe d'habitation d'autant que nous n'avons pas la garantie que l'Etat compense le manque à gagner. Comment dans ces conditions offrir des services publics de qualité et développer la commune ?

**Le groupe des élus de l'opposition**